

Les programmes d'Alain Juppé et François Fillon pour les fonctionnaires



Bob Edme/AP/SIPA

Tout au long de la semaine, la rédaction d'*Acteurs publics* revient sur les points majeurs des programmes des deux finalistes de la primaire de la droite et du centre, François Fillon et Alain Juppé. Entre suppressions de postes, allongement de la durée du travail et rétablissement du jour de carence, focus aujourd'hui sur les propositions touchant l'avenir de la fonction publique.

L'avenir de la fonction publique est un axe fort des programmes des deux finalistes de la primaire de la droite et du centre, François Fillon et Alain Juppé, qui s'affronteront au second tour dimanche 27 novembre. Respectivement crédités de 44,2 % et de 28,5 % des voix, le député de Paris et le maire de Bordeaux ont, tout au long de la campagne, porté de nombreuses propositions pour le secteur public. La rédaction d'*Acteurs publics* en fait l'analyse.

Suppressions de postes. Depuis des semaines, les deux prétendants à l'élection présidentielle se livrent à une véritable surenchère sur le nombre d'emplois à supprimer dans la fonction publique. Pour ramener de 56 à 49 % le poids de la dépense publique dans le PIB, l'ancien Premier ministre François Fillon entend ainsi réduire de 500 000 postes le nombre d'emplois de fonctionnaires alors que le maire de Bordeaux, Alain Juppé, souhaite baisser les effectifs de "250 000 à 300 000 postes" au moyen notamment du non-remplacement de départs à la retraite.

Une guerre des chiffres qui a atteint son paroxysme à l'occasion du dernier débat télévisé avant le premier tour de la primaire de la droite et du centre, jeudi 17 novembre. À cette occasion, François Fillon et Alain Juppé se sont livrés à une véritable passe d'armes sur la question, le maire de Bordeaux estimant impossible à réaliser la proposition de son concurrent.

"Prenons l'exemple de ce que propose François Fillon pour la fonction publique. Par exemple, 600 000 suppressions de postes de fonctionnaires en cinq ans [c'est bien 500 000 que promet l'ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy, ndlr], c'est juste pas possible, a déclaré Alain Juppé lors du débat. Cela voudrait dire que sur cinq ans, on ne recrute absolument personne dans la fonction publique."

Temps de travail des fonctionnaires. L'heure est à la hausse pour les deux finalistes de la primaire de la droite et du centre. François Fillon propose d'augmenter le temps de travail des agents publics à 39 heures hebdomadaires, contre 35 actuellement, *"ce qui représentera un gain de temps de travail d'environ 10 %"*, affirme-t-il dans son programme.

Sans pour autant donner de chiffres sur le sujet, le maire de Bordeaux souhaite lui aussi voir le temps de travail augmenter dans le secteur public. Et ce à l'issue de négociations entre les employeurs et les représentants des fonctionnaires et avec des modalités différentes d'une fonction publique à l'autre et selon le métier exercé. *"Des hausses de rémunération en contrepartie de l'augmentation de la durée de temps de travail devront résulter de gains de productivité issus de la modernisation des administrations et de la réduction des effectifs"*, ajoute Alain Juppé dans son ouvrage programmatique *Cinq ans de pouvoir*, paru en mai dernier aux éditions JC Lattès.

Flexibilité du statut et modernisation. Les deux candidats semblent s'accorder sur le principe d'une plus grande flexibilité du statut des fonctionnaires. Alain Juppé veut ainsi faciliter l'embauche des contractuels dans les missions non régaliennes. Une opinion partagée par François Fillon et ce *"de façon à limiter les recrutements de fonctionnaires sous statut aux missions dont la nature et la durée le justifient"*.

S'il prévoit le maintien du statut des fonctionnaires, Alain Juppé le fait à condition *"de réaffirmer et de mettre en œuvre les très fortes contreparties qui vont avec"*, a-t-il affirmé dans son ouvrage, promettant que les textes qui prévoient des possibilités de licenciement pour insuffisance professionnelle ou refus de poste en cas de réorganisation seront davantage utilisés.

Jour de carence. Alain Juppé et François Fillon proposent également de revenir sur le sujet épineux du jour de carence dans la fonction publique. Sur ce point, François Fillon souhaite réintroduire un jour de carence en cas d'arrêt maladie alors qu'Alain Juppé propose d'en instaurer deux dans l'ensemble des fonctions publiques, et ce *"afin de lutter contre l'absentéisme, qui est plus important que dans le secteur privé"*. Pour rappel, l'abrogation du jour de carence, à compter du 1^{er} janvier 2014, avait fait repartir à la hausse le nombre d'arrêts de courte durée, dans les collectivités locales notamment, soulignait la Cour des comptes dans son rapport annuel sur les finances publiques locales.

Harmonisation des régimes de retraite. Les deux finalistes sont d'accord sur ce point : l'âge légal de départ à la retraite doit être porté à 65 ans. *"Dans un souci de justice et d'équité entre les Français"*, l'ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy entend inscrire dans la Constitution l'égalité des régimes sociaux de retraite, et ce tout en appelant à un référendum. Le maire de Bordeaux propose, de son côté, que tous les fonctionnaires recrutés à partir de 2018 soient affiliés au régime général de retraite et aux caisses de retraite complémentaires, comme les salariés du secteur privé.